

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**(District Hertel-Notre-Dame)**

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **3 août 2020**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 6 299 986, propriété de madame Maryse Beauregard.


Cette demande consiste à permettre de régulariser une marge avant du bâtiment principal sis au 2140, impasse Laurent-Gariépy à 4,64 mètres, alors que la grille de spécifications du règlement d'urbanisme numéro 350 fixe à 6 mètres la marge avant minimale pour la zone d'utilisation résidentielle 2052-H-01.

Conformément à la résolution numéro 20-388 adoptée le 6 juillet 2020, le Conseil a choisi de remplacer la procédure d'audition pour la dérogation mineure projetée pour ce projet, par un appel de commentaires écrits.

Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 31 juillet 2020 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Saint-Hyacinthe, le 15 juillet 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA  
Greffière